

Genève, le 5 juin 1961.

Confidentielle

Note à Monsieur le Ministre Kohli,
Secrétaire général du Département politique fédéral

J'ai pris contact, samedi 3 juin en fin d'après-midi, avec M. Boulahrouf au sujet des voyages collectifs organisés à Bois d'Avault par des partis français d'extrême gauche.

Tout en assurant que sur le plan sécurité les mesures nécessaires étaient prises, B. s'est incliné de bonne grâce lorsque je lui ai expliqué que du point de vue de l'ordre public suisse ces démonstrations devaient cesser. Il m'a affirmé que la délégation du GPRA ferait tout ce qui est en son pouvoir pour qu'il en soit ainsi.

J'ai eu l'occasion de reprendre la question ce matin avec Belkacem Krim, Ahmed Francis et Boulahrouf. J'ai constaté qu'ils ont compris nos raisons et sont prêts à nous donner satisfaction.

Pratiquement il n'y a pas eu d'arrivées massives à Bois d'Avault ce dernier week-end. Selon les renseignements du commandant de la police de Genève, les autorités françaises auraient refoulé en territoire français un certain nombre d'autocars. Les occupants de ceux-ci auraient alors envoyé par le train de petites délégations. De la sorte, les visites à Bois d'Avault ont été faites par de petits groupes de deux à trois personnes.

Le commandant de la police suit la chose de très près et me signalera immédiatement toute modification de la situation de façon que je puisse, en cas de nécessité, intervenir de nouveau auprès de la délégation du GPRA.

L'affaire peut donc être considérée comme réglée pour le moment du fait des interventions des autorités françaises d'une part et de la délégation algérienne de l'autre. Je crois qu'il fallait éviter que les autorités suisses prennent sur elles l'initiative de refouler ces "pèlerins de la paix" qui se rendaient à Bois d'Avault, sinon des mesures spectaculaires prises de notre côté n'auraient pas manqué d'être relevées dans la presse, en France notamment.

